

xvii^e s. Le sujet du tableau, discuté dans ce travail, reste mystérieux : le peintre paraît avoir voulu représenter Paris. L'œuvre appartient incontestablement aux traditions picturales de Joachim Patinir.

LÉON LEGAVRE. *Adolphe Mathieu*. Broch. pet. in-8° de 37 pages. (Edition de « l'Idée libre ». Bruxelles, rue des Minimes). — L'auteur attire l'attention sur ce poète, tout-à-fait méconnu de son temps si favorable à la médiocrité, et injustement oublié aujourd'hui. Il montre dans l'indépendance et le talent de Mathieu les raisons qui l'isolèrent. Des extraits choisis et mis en relief par une critique bienveillante mais juste montrent qu'en effet Mathieu mérite mieux que la plaque commémorative dont on ne fait certes pas un usage trop fréquent, mais qui ne fut, pour le poète, qu'un hommage tardif, dérisoire et, espérons-le, provisoire.

Va paraître : *Explorations scientifiques dans les Cavernes, les Abîmes et les Trous qui fument de la province de Liège*, par Ern. DOUDOU. Beau volume illustré de nombreuses gravures, imprimé par Math. Thone, Liège. En souscription : Edition illustrée, 5 fr. ; éd. non illustrée, fr. 3-50. S'adresser à l'auteur, 37, rue du Molinay, Seraing-sur-Meuse.

BULLETINS ET ANNALES :

Institut archéologique liégeois. — *Bulletin*, tome XXXII, 2^e et dernier fascicule. — (P. 111 à 334.) Edouard PONCELET, *Les maréchaux d'armée de l'Evêché de Liège*. Origine, développement et décadence de cette fonction d'abord purement utilitaire et domestique, puis militaire et juridique, puis enfin honorifique et décorative. Biographie des titulaires depuis Godefroid de Skeuvre (1214-1229) jusqu'à J.-J.-Ph. van der Noot (1767-1803). Cinq planches d'armoiries illustrent ce très important et très intéressant travail historique, qui se termine par le recueil des 71 documents connus relatifs à la matière. — (P. 335 à 348.) L. RENARD, *Candélabre et trepied en bronze de l'époque Belge-Romaine, trouvés à Borsu* (avec 2 pl.) Ces deux objets, d'un travail très artistique, sont extrêmement intéressants. Le premier constitue l'unique spécimen de ce genre découvert en Belgique ; le second, qui fait d'abord penser à un siège pliant comme on en a trouvé quelques-uns en notre pays, est en réalité un meuble, et constitue aussi une pièce unique pour la Belgique. L'auteur croit qu'ils ont été importés d'Italie, volés dans quelque villa par des Germains pillards, et enfouis par eux à l'endroit où le hasard les a fait découvrir.

Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut. — *Mémoires et publications*, VI^e série, t. IV (54^e volume). — P. 1 à 84. Victor CHAUVIN, *La légende égyptienne de Bonaparte*. Nous avons rendu compte, d'après le tiré-à-part, de ce travail de notre collaborateur, ci-dessus t. X, p. 252. — P. 85 à 96. L. F. DE PAUW, *Contribution à l'étude de l'Iguanodon Bernissartensis*. Les temps secondaires, avec leurs sauriens aux formes étranges et leur végétation exubérante, ont particulièrement excité la curiosité et ont fait l'objet des illustrations de nombreux ouvrages de

vulgarisation où l'amour du pittoresque et du merveilleux nuit parfois à la vérité scientifique. Mettant à profit ses constatations personnelles et les données fournies par la géologie, la paléontologie et l'anatomie comparée, l'auteur s'efforce de faire revivre, dans son milieu d'existence, l'Iguanodon de Bernissart. L'examen et l'étude attentive des terrains traversés par les travaux du charbonnage de Bernissart montrent, de la façon la plus certaine, que la vallée où l'on a voulu situer ces animaux n'a jamais existé. De la structure du squelette et des traces de pas laissées par l'Iguanodon, l'auteur déduit les caractères de sa marche, qui était bipède, comme l'avait déjà montré M. DOLLO, ou quadrupède. Il montre aussi cet amphibie nageant à la manière des tritons. Tout cela rectifie le tableau qu'avait fait, en 1897, de l'Iguanodon M. DUPONT, directeur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles. Le travail si remarquablement raisonné et si clair de M. DE PAUW est accompagné de 6 planches. — (P. 97 à 108.) Jules DECLÈVE, *Lettres de Prince au XVII^e siècle*. Analyse de la correspondance de Florent de Ligne, second fils de Lamoral, en 1607-1608, pendant un séjour à Nancy, lettres charmantes adressées à ses parents. — (P. 109 à 112.) Jules DECLÈVE, *Avant la loi de Ventose en pays de Hainaut*. Cette loi organisa le notariat. Auparavant en Hainaut la « coutume » régnait en souveraine. Elle avait pris naissance dès le V^e siècle. L'auteur donne des détails intéressants sur cette coutume. — (P. 113 à 208.) O. GAMBIER, *Note sur l'esclavage dans la Grèce ancienne*.

Programme des Concours annuels pour 1903. — Ces concours comprennent des questions spéciales proposées par la Députation permanente du Conseil provincial du Hainaut et par la Société elle-même. Puis un exposé des sujets généraux sur lesquels la Société attire l'attention des concurrents. Les concours portent sur les Sciences historiques, les Sciences mathématiques, la Philologie, la Littérature française, les Sciences philosophiques, le Droit, les Sciences naturelles, les Sciences médicales, les Beaux-Arts et les Sciences sociales. — Le programme est adressé sur demande faite au Secrétaire-général de la Société, M. Camille Wiliquet, greffier provincial, 22, avenue d'Havré, à Mons.

REVUES ET JOURNAUX :

La Meuse (n^o du soir, 17 juin). — Notre ami M. DUMONT-WILDEN parle du Régionalisme français et du Mouvement wallon.

« Nous sommes, dit-il, généralement hypnotisés par Paris. Nous ne voyons en France que ce centre de cultures si merveilleusement lumineux qu'il nous cache le reste du pays. Aussi ne nous doutons-nous guère de l'intensité de ce mouvement provincial français, qui est, pourtant, d'autant plus intéressant pour nous que nos contrées wallonnes y participent en quelque manière.

» Avec une notion très précise des possibilités et des nécessités actuelles, les promoteurs de ce mouvement, en effet, ont évité jusqu'à présent de s'aventurer sur le terrain politique. Ils ont compris que, dans l'Europe

actuelle, le fédéralisme ne peut être considéré que comme un idéal, au moins dans les grands pays qui peuvent avoir à lutter éventuellement avec les puissances centralisées. Ils ont limité leur action au domaine intellectuel et moral ; l'effort décentralisateur et fédéraliste français commence par un mouvement littéraire. A la culture de plus en plus cosmopolite de Paris, les régionalistes veulent opposer une culture provinciale intense ; ils prétendent cultiver et enrichir les façons de sentir propres à chaque district.

» Aux œuvres abstraites et sèches, à la littérature fiévreuse de Paris, ils opposent le souffle vivifiant d'une poésie instinctive, rustique et prime-sautière qui vient de tous les coins du pays. Un Cladel, un Mistral, un James l'apportent du Midi ; un Le Braz, de la Bretagne ; un Maupassant, de la Normandie. Mais ceux-là sont les aînés, presque les ancêtres. Ces dernières années ont vu se perfectionner et s'augmenter l'œuvre qu'ils avaient commencée. Dans un grand nombre de villes de France, des revues se sont fondées, manifestations modestes, mais vaillantes, d'une quantité de petits milieux intellectuels provinciaux extrêmement intéressants.

» Ce régionalisme littéraire s'est exprimé, jusqu'à présent, sauf pour la Provence, exclusivement en français. Depuis peu, il accueille le concours des « patoisants ». Rien de plus sage et de plus légitime. N'est-ce pas, en effet, par le patois propre à chaque province que s'exprime le plus clairement et le plus complètement l'âme provinciale en ses intimités profondes ? C'est la langue d'un peuple qui est l'expression la plus positive de sa sensibilité et de sa tournure d'esprit ; si l'on veut conserver intacte l'originalité des provinces, il importe, avant tout, d'en conserver le patois.

» Obéissant à la tendance universelle, la culture française centralisée à Paris peut devenir de plus en plus cosmopolite ; elle peut s'enrichir — ou s'adultérer, cela dépend des points de vue — au contact des cultures étrangères ; tant que survivront dans les campagnes lointaines le vieux patois français, la sensibilité française conservera ses forces.

» A ce titre, le mouvement wallonisant doit intéresser au premier chef ceux qui ont le souci de la culture gallo-latine, car il lui apporte dans son intégrité l'esprit des provinces du Nord et, comme disait Nietzsche, la supériorité de la civilisation française sur les autres est d'être exactement une demi-synthèse du Nord et du Midi, dans laquelle l'élément septentrional et l'élément méridional prédominent alternativement. L'élément wallon est dans le régionalisme français le contrepoids nécessaire de l'élément provençal et languedocien. »

Bulletin du Cercle verviétois de Bruxelles. — Du « Carnet d'un Flâneur » dans le vieux Verviers :

« Un vieux souvenir disparu dans la transformation de la rue du Brou est la *Pompe du Brou*. Elle s'élevait sur l'emplacement de la maison Fréhis-Claude. Elle faisait partie de tout un coin très pittoresque, formé de vieilles maisons précédées de jardinets aux haies vives, toujours couvertes de linge en train de sécher. Un vrai coin de village.

» Cette fameuse pompe du Brou n'affichait aucune prétention à l'élégance architecturale ; et elle avait bien raison. C'était un bloc massif en pierre, surmonté du buste de Napoléon I^{er}. Elle avait cependant une spécialité, c'était d'être souvent dérangée et de refuser fréquemment son eau, et elle était devenue un objet de dérision. C'est de là qu'est né le dicton wallon *aller comme la pompe de Brou*, que le populaire appliquait aux machines qui « n'allaient » pas. On disait et on dit encore d'une montre détraquée, par exemple, qu'elle va comme la pompe de Brou.

» Le buste de Napoléon en fonte — le bronze du pauvre ! — avait été coulé en notre ville, dans la fonderie de M. A. Houget, et il fut même un jour la cause — bien involontaire — d'un incident diplomatique, d'un *casus belli*.

» Une belle nuit — ou peut-être un beau matin — après boire, quelques joyeux drilles ne trouvèrent rien de mieux, pour s'amuser, que de renverser de son piédestal l'auguste facies du grand conquérant. Du choc, l'infortunée posture fut brisée en mille morceaux.

» Ces faits se passaient en 1860, je crois, et si vous vous souvenez, ami lecteur, à cette époque, notre puissant voisin, Napoléon III, dans tout l'éclat de sa puissance qui éblouissait l'Europe, guignait de l'œil l'affroliante petite Belgique.

» Comment l'empereur des Français apprit-il l'injure faite au bronze (?) de son oncle ? Je ne sais ; mais il envoya dare-dare au gouvernement belge un petit poulet farci de menaces pour réclamer réparation de ce noir forfait. Communication du petit papier en question aux autorités de Verviers et demande d'explications. Mais nos édiles, nés malins, ne s'effrayèrent pas trop des allures de Croquemitaine du gros voisin et se tirèrent de la situation par un procédé qui démontre qu'à cette époque on ne manquait, à Verviers, ni d'à-propos, ni d'aplomb. Lors de la fonte du buste, le premier exemplaire avait été refusé à cause d'une cassure qui se trouvait au socle et c'était une seconde édition qui figurait sur la pompe.

» Nos édiles allèrent tout simplement chez Houget reprendre le buste refusé jadis et on le plaça en lieu et place de l'image brisée et puis on répondit au gouvernement qu'on ne savait ce qu'on voulait dire, que le buste de l'illustre Napoléon trônait toujours sur la pompe du Brou, ainsi qu'on pouvait s'en assurer facilement.

» On envoya une grosse légume de l'administration qui vint constater la véracité du fait et tout bas, mais bien bas, on murmura dans les ministères que Napoléon III avait eu la berlue et qu'il nous cherchait une querelle d'allemand.

» Ce buste — sauveur de la patrie — figure aujourd'hui au Musée Renier ! »

Faits divers

LIÈGE. — L'œuvre du monument Defrecheux vient de faire un pas décisif. Sur la proposition de M. Ernest VERLANT, directeur des Beaux-Arts, M. le ministre van der Bruggen, approuvant le projet du sculpteur liégeois Joseph Rulot, accorde un subside de 25.000 francs pour aider à l'érection de ce monument wallon. Précédemment, le Conseil provincial de Liège avait accordé de son côté un subside, naturellement conditionnel, d'un import de 10.000 francs. Il est hors de doute que l'Administration communale donnera, d'urgence, son appui financier à l'œuvre du monument qui, dans ces conditions, pourra être inauguré en 1905.

Wallonia s'est jusqu'à présent abstenue de parler de cette œuvre tant en raison de la position de son Directeur, qui est aussi le président du Comité du monument, qu'en raison de la présence, parmi ses fondateurs, de l'un des fils de Nicolas Defrecheux, dont le monument célèbre et magnifie l'œuvre si populaire dans toute la Wallonie. Ces motifs de discrétion toute naturelle n'existent plus à présent que le monument Defrecheux a reçu la consécration des pouvoirs publics après avoir mérité celle des artistes et de la population wallonne.

— On a inauguré, au début de juin, le culte officiel de sainte Eve, recluse de l'église, aujourd'hui basilique de St-Martin, en cette ville. Ce culte se rattache à celui du Saint-Sacrement; la dévotion de l'Eucharistie fut du reste avant tout propagée par des religieuses liégeoises: Julienne, de Retinne; Eve, de Liège; Isabelle, de Huy. C'est sainte Julienne qui eut l'idée de la Fête-Dieu, et qui prit l'initiative d'en réclamer l'institution. Son amie Eve, à qui la mystique religieuse de Cornillon avait confié ses projets, paraît avoir pris la plus grande part des efforts en quelque sorte matériels pour les faire aboutir. On voit Jacques de Troyes, ancien archidiacre à Liège, quand il ordonne la célébration de la Fête-Dieu dans toute la Chrétienté, informer à la fois de sa décision, d'une part l'évêque de Liège, d'autre part une recluse qui paraît bien être Eve de St-Martin.

La vie de sainte Eve est encore pleine d'obscurités. Mais sa qualité de Liégeoise ne paraît pouvoir faire de doute. Elle avait écrit, vers 1620, des mémoires en langue vulgaire — en wallon — auxquels a puisé le plus ancien biographe de sainte Julienne, ainsi qu'on le voit aux *Acta sanctorum*, 1^{er} vol. d'avril. A ce titre, sainte Eve est en date, comme l'a dit M. Joseph DEMARTEAU, la « première auteur wallonne » (1). L'historien

(1) JOS. DEMARTEAU, *La Bienheureuse Eve de St-Martin, la première auteur wallonne. Notes d'Histoire* Brochure in-8°. (Liège, Demarteaue, 1896. Prix 1 fr.) Cet ouvrage, écrit en faveur de la canonisation de la Bienheureuse, rend compte des sources, et en fait une critique ingénieuse. Depuis lors, M. JOSEFF, curé-doyen de St-Martin, a publié, en guise de livret de pèlerinage, un opuscule intitulé: *Vie de sainte Eve, recluse de St-Martin à Liège*. (Liège, Demarteaue, 1903. Prix 0-75.) La préface, p. xiv-xv, signale également les sources.

FISEN, en 1628, constatait encore l'existence, à la maison de Cornillon, du texte précieux de ces mémoires, aujourd'hui perdus.

La fête de sainte Eve, célébrée pour la première fois par de nombreux pèlerinages paroissiaux et une grande procession diocésaine, a été fixée par l'autorité romaine au 18 juin de chaque année.

— L'Exposition de Liège en 1905 s'annonce sous les plus heureux auspices. Il est inutile que nous parlions en long et en large et périodiquement de cette vaste entreprise dont s'occupe régulièrement la grande presse. Mais nous ne pouvons passer sous silence la récente visite ministérielle aux travaux de l'Exposition. On y a fait de beaux discours. M. DIGNEFFE, président du Comité exécutif, a retracé les difficultés que « la ténacité wallonne » est déjà parvenue à vaincre en grande partie. « Tous les Liégeois, a-t-il dit, sont unis aujourd'hui dans une pensée commune. Le sentiment national fera le succès de l'Exposition. » Il s'est plu aussi à constater la bienveillance du Gouvernement, étant donné que, depuis une vingtaine d'années, la Wallonie n'a pas précisément été comblée de faveurs par le pouvoir central.

Puisqu'on a parlé du scepticisme que les organisateurs rencontrèrent sur leur chemin, le moment n'était-il pas bien choisi, pour les actuels et d'ailleurs très méritants apôtres officiels et créateurs de notre World's fair, de rappeler qu'ils furent eux-mêmes parmi les sceptiques de la première heure, et que l'initiale propagande fut celle que firent, contre toutes les résistances, contre tous les sourires, les pères de l'idée, MM. DUMOULIN et PHOLIEN, dont on a regrettamment oublié de citer les noms?

— La Ligue wallonne de Liège a naguère ouvert un concours poétique et musical pour la création d'un « Chant des wallons ». Le poème qui sortit de ce concours est dû à M. Théophile BOVY; comme toute chose humaine, il a ses défauts et ses qualités. Quant à la musique, due au Liégeois Louis-H. HILLIER, elle est vraiment bien venue: à la fois nerveuse et pleine d'élan, elle convient à la foule et a été bien accueillie. L'auteur en a tiré une *Marche wallonne* qui fait grand effet. On l'a jouée aux concerts du Parc d'Avroy, et l'on tend à introduire la chanson dans les fêtes wallonnes.

Cela est très bien et nous applaudissons au succès de MM. Bovy et Hillier. Seulement, nous nous demandons si le besoin d'un Chant des wallons nouveau et officiel se faisait vraiment bien sentir. Il est très difficile de créer des traditions. Mais nous avons le « Valeureux Liégeois » qui persiste et qui a raison.

— On a prétendu que l'industrie des armes périlait à Liège. Le président de l'« Union des Fabricants d'armes » a récemment communiqué une statistique d'où il résulte qu'il n'en est rien. Les renseignements sont probants à cet égard. Ils portent sur la production, en 1897 et 1892, à Liège, Birmingham et Saint-Etienne, c'est-à-dire pour les trois principaux centres concurrents de la fabrication des armes. Voici les chiffres, relatifs aux armes éprouvées en les trois villes:

En 1897 : Birmingham, 402,115 ; — Saint-Etienne, 60,062 ; — Liège, 1,712,800.

En 1902 : Birmingham, 376,788 (soit une diminution de 25,327 armes éprouvées) ; — Saint-Etienne, 98,488 (soit une augmentation de 38,426) ; — et Liège, 2,117,767 (soit une augmentation de 404,967, pendant la même période).
(*Petit Bleu.*)

NIVELLES. — Le brave *Djean-Djean*, dont l'histoire et la légende occupèrent il y a quelques années les pages de *Wallonia*, est enfin sorti de l'inaction persistante qui désolait les bons *Aclots*. Après l'avoir « retapé » — non toutefois sans modifier malencontreusement sa casaque de cuivre — on lui a fait reprendre ses antiques fonctions de batteur de cloche. Il s'est remis à l'œuvre, et ce fut, pour les Nivellois un événement sensationnel. Aussi, la veille de sa réinauguration, attendue depuis 1859 (!), les Sociétés nivelloises ont organisé une retraite aux flambeaux. Jean de Nivelles s'est promené par les rues de sa bonne ville, acclamé comme un souverain, en compagnie des géants nationaux, le brave Largayon, sa sémillante épouse Largayone et leur bouillant rejeton Lôlô, qui, depuis onze ans, n'avaient plus quitté les greniers de l'hôtel-de-ville !

Le motif qui détermina l'édilité locale à remettre en branle le légendaire jaquemart, était la visite imminente du prince Albert en la jolie ville brabançonne à l'occasion de l'inauguration, le 21 juin, du monument élevé à la mémoire du chirurgien Seutin.

Ce monument, dû au sculpteur hennuyer Jean Herain, se compose d'une stèle surmontée du buste de Seutin, et au pied de laquelle est assise une femme personnifiant la Science.

Ici se placent utilement quelques notes sur la vie et l'œuvre de cet illustre enfant de Nivelles.

Louis-Joseph Seutin naquit à Nivelles le 19 octobre 1793, d'une famille de modestes cultivateurs. Il manifesta dès l'enfance un penchant très prononcé pour la médecine : tout jeune, il fréquentait en effet le cabinet d'un médecin nivellois, dont le souvenir n'est pas perdu. S'étant fixé à Bruxelles chez sa sœur aînée, il put suivre les cours de l'école secondaire de médecine établie en cette ville. Travailleur infatigable, il parvint bientôt, à la suite d'un concours, à se faire admettre comme interne. Le succès de ses études fut rapide. A dix-huit ans, il se trouva cependant dans l'alternative de devoir les abandonner pour faire son service militaire ou de solliciter une place d'officier de santé dans l'armée impériale. Il obtint un ajournement d'un an, et parvint alors à conquérir, à Paris, le grade de chirurgien-major.

Il exerça ses fonctions sous la direction de l'illustre chirurgien Larrey, qui remarqua son intelligence professionnelle et son dévouement pendant les journées d'octobre 1813, sa belle conduite sur les champs de bataille de Leipzig et de Dresde.

En 1815, il fut des premiers à répondre à l'appel du roi Guillaume, qui le plaça à la tête du service de santé de l'armée hollando-belge. Il était alors âgé de vingt-deux ans.

La paix enfin rétablie, SEUTIN reprit ses études, fut reçu en 1816 docteur en médecine à Leyde, et en 1820, docteur en chirurgie et accouchements à l'Université de Liège.

Il s'établit alors à Bruxelles. En 1822, il fonda la « Société des Sciences médicales et naturelles », à laquelle il présenta successivement quatre mémoires sensationnels.

Nommé, le 1^{er} avril 1823, chirurgien en chef à l'Hôpital Saint-Pierre, il fut l'année suivante chargé du cours de médecine opératoire à l'École de médecine. Son enseignement d'un caractère essentiellement pratique, sa réforme des conditions hygiéniques, son attention constante à observer le détail des opérations et de leurs suites, enfin sa réorganisation de l'établissement ont été louées par le docteur THURY, qui rappelle que bien des précautions imposées par SEUTIN et jugées alors futiles, sont aujourd'hui d'usage courant dans la pratique de la médecine opératoire, et considérées comme des mesures de préservation indispensables, ainsi que les jugeait déjà leur inventeur lui-même.

En septembre 1830, dès le début de la Révolution, SEUTIN, qui venait de se marier, n'hésita pas à offrir spontanément ses services au Gouvernement provisoire, qui lui confia l'organisation du service sanitaire de la nouvelle armée belge, en le nommant médecin en chef. Il suivit l'armée à Berchem, à Hasselt, à Louvain, s'acquittant de sa tâche avec un dévouement admirable. On le retrouve plus tard au siège d'Anvers. Sa belle conduite patriotique et les immenses services qu'il rendit avec dévouement dans l'exercice de ses fonctions lui valurent le titre héréditaire de baron, conféré par le roi Léopold.

SEUTIN avait prouvé au siège d'Anvers que non seulement il était habile opérateur, mais qu'il savait, suivant les circonstances, modifier ses procédés et franchir même les limites de la science. Quelques opérations nouvelles qu'il pratiqua, telles que la résection fémorale, l'extraction du péroné, la résection sous-périostée de l'humérus et d'autres encore lui ouvrirent la voie de la *chirurgie conservatrice*, qu'il ne cessa de défendre depuis lors, et dont il fut le promoteur. « L'art de rendre les opérations inutiles, écrivait-il dès cette époque, doit précéder l'art de les bien faire ».

En 1834, année de sa fondation, l'Université de Bruxelles appela SEUTIN à la chaire de clinique chirurgicale et de médecine opératoire. Dès cette année, l'hôpital Saint-Pierre devient un centre de travail où tous, maître et élèves, rivalisent d'activité. C'est l'époque la plus brillante de la vie de SEUTIN. Il n'est plus seulement praticien ; il est le professeur qui fonde un enseignement clinique ; il est le novateur qui créera la chirurgie physiologique pour aboutir à la thérapeutique chirurgicale, malgré l'opposition de nombreux chirurgiens belges et français.

C'est à cette époque de sa vie qu'il inventa le bandage amidonné et la méthode amovo-inamovible qui souleva tant de discussions, mais qui finit par triompher. En 1849, il publia pour la défendre, un *Traité* qui eut un succès universel, cependant qu'en son pays et en France, on contestait encore les idées de SEUTIN et l'on allait jusqu'à nier ses cures. Le chirurgien

lutta avec vigueur contre la routine par la voie des journaux et des revues. Pour donner un coup décisif à ses adversaires, il porta sa défense, en 1844, devant l'Académie. Alors qu'il croyait la bataille gagnée, il se buta à une nouvelle campagne de confrères intéressés qui, ne pouvant plus le combattre, firent le silence sur son invention et s'interdirent d'employer sa méthode.

Convaincu que la démonstration expérimentale forcerait les obstructionnistes à capituler, SEUTIN résolut d'en appeler à ses confrères de l'étranger. Il se mit en route et visita successivement Berlin, Ternow, Breslau, Cracovie, Saint-Petersbourg. Partout reçu avec déférence, il reproduisit infatigablement ses démonstrations dans ces villes, puis à Moscou, aux avant-postes russes du Caucase, à Odessa, Sébastopol, Constantinople, Malte, Naples, Rome, Florence, Turin et Lyon. De retour à Bruxelles, le corps médical belge lui offrit un banquet et lui remit une médaille commémorative portant d'un côté son effigie et de l'autre l'inscription suivante : « A l'auteur de la méthode amovo-inamovible, la Médecine et l'Humanité. »

Après tant de luttes, SEUTIN aurait certes eu le droit de se reposer. Il reprit néanmoins ses voyages, en Espagne, en Portugal, au Maroc et en Algérie, où il recommença ses démonstrations.

Rentré à Bruxelles, il couronna sa carrière par une discussion solennelle à l'Académie de médecine, sur la Chirurgie conservatrice dont il était le père.

Elu entretemps sénateur, il réclama l'assainissement des habitations des pauvres, la réorganisation des bureaux de bienfaisance, la multiplication des hôpitaux communaux et d'autres mesures philanthropiques, inspirées par la science et la charité.

Le 5 janvier 1862, une réunion de médecins lui remit, à l'occasion de sa promotion au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold, un groupe sur le socle duquel était gravée cette inscription : « Au persévérant défenseur de la dignité professionnelle, le baron SEUTIN, ses confrères belges reconnaissants ».

Ce fut sa dernière joie : le 29 janvier de la même année, il succombait à une hypertrophie du cœur compliquée d'un érysipèle gangréneux.

En mourant, SEUTIN n'oublia pas sa ville natale. Parmi les diverses donations qu'il fit à des hospices, à des caisses de prévoyances, à des bureaux de bienfaisance, à des écoles, etc., il en attribua de notables aux institutions nivelloises; il fonda une bourse d'études médicales en faveur d'un nivellois, et légua six mille francs pour la réparation de la fontaine gothique de la Grand'place ⁽¹⁾.

A. Claux.

(1) Sur le baron Seutin, on consultera utilement, comme nous l'avons fait nous-même pour cette note, l'excellente *Notice sur la vie et les œuvres du baron Louis-Joseph Seutin* par Jules DUMONT. Broch. in-8° de 18 p., Nivelles, J. Gauthier, édit. 1903. Prix : 0-10 — Cf. aussi THURY dans *Bull. de l'Acad. royale de Médecine de Belgique*, t. XII, 3^e série, n° 3.



Théodore Baron



LA ville de Namur vient d'inaugurer la statue du paysagiste Théodore Baron. Cela a eu lieu le 12 juillet et nous n'avons pas voulu laisser passer cet événement sans saluer ce grand mort : Théodore BARON, le peintre de la Meuse.

Car c'est ainsi qu'il nous apparaît. S'il peignit tout d'abord certain coin de Flandre, si quelques-unes de ses interprétations de la Campine sont de purs chef-d'œuvre, si même il nous révéla quelques aspects puissants de la mer, il semble indéniable que notre beau fleuve mélancolique ait été la grande passion de sa vie d'art.

Il reçut le coup de foudre quand il alla passer quelques semaines dans la monacale gentilhommière de Burnot, sise au bord du ruisseau de ce nom, qui court, rit, chante, sautille et cascade entre les herbes, sur un lit de cailloux, passe dessus les roues verdâtres des moulins pour se jeter en Meuse à Rivière. Camille Lemonnier, au sortir d'une prime jeunesse ardente, réalisait là son rêve de vie libre et sauvage et, dans le recueillement de la solitude, dans le charme et la vigueur d'une existence rurale et forestière, préparait son âme aux œuvres-fortes. Je crois bien que c'est là que se fit l'incubation du *Mâle*, ce livre d'une si belle exaltation de la nature.

Baron ressentit aussitôt des impressions profondes devant les paysages grandioses des bords de la Meuse. On eût dit qu'un atavisme lointain venait de s'éveiller en lui pour emplir son cœur d'un chant d'une gravité liturgique.

Car l'art de Baron a de l'austérité dans sa grandeur; ses paysages sont des psaumes où il est parlé du principe même des choses et de l'éternité. L'eau, les cieux, les rochers, la forêt ont, sous son pinceau, la solennité des témoins de la genèse. Ils savent des secrets si extraordinaires et si profonds que le poème des saisons passe sur eux sans y laisser de sa joie et de ses ivresses. L'homme n'y figure

point, car il serait écrasé par la présence invisible du dieu farouche et créateur des premiers âges.

La puissance primordiale qui, au temps où le monde était en formation, creusa de larges ou de profondes vallées, entas-a l'une sur l'autre des montagnes, érigea des rochers à pic et déchaina les masses d'eau, fut, pour le peintre, l'objet d'un culte incessant; c'est ainsi qu'il apporta un « frisson nouveau » dans l'art du paysage.

L'auteur du *Mâte* fait, de l'artiste, ce portrait sobre et nerveux :

« Baron, tout le temps de notre compagnonnage au cœur du pays de Meuse, me fut un spectacle pathétique. Son masque ridé, caus-tique et rude, avec la mobilité pointue des petites prunelles, domina la contrée. Il me révéla un des caractères de peintre les plus valeu-reux et les mieux trempés que j'aie connus. Son art était austère, religieux, héroïque; il participait de l'action et du geste plutôt que du songe.

» Les grandes roches volcaniques, les cimes acrocéranien-nes l'opprimaient, le redressaient ensuite. Il séjourna aux convulsions du cosmos; il vécut dans l'horreur primordiale. Sa peinture eut des accents larges et imprévus pour s'égalier au drame pétrifié des glèbes. Je vis là combien il savait garder le calme à travers l'exal-tation. Son âme était pleine d'élan qui se modéraient devant la toile. Ses manœuvres lentes, précises, réfléchies, récusèrent toute apparence de virtuosité. Sa sincérité n'avait d'égale que sa volonté; il n'éludait aucune difficulté, s'acharnait sur le ton, professait que les valeurs étaient le secret de la bonne peinture. C'était le métier ponctuel, robuste, loyal des beaux peintres de la race; une main admirable savait estamper la pâte élastique et grasse, donnant ainsi l'impression d'une matière poreuse, ductile, frémissante comme le fruit et la chair. On peut dire de Baron qu'à l'exemple des plus grands, il ne fit rien qui ne fût l'état exact de sa conscience. »

Tel était l'homme qui devait traduire en œuvres hautaines, d'une beauté sévère et recueillie, d'une intimité religieuse, l'émotion de notre contrée patriale, l'âme du fleuve et des rivières de Wallonie.

Les études et les esquisses de son atelier, qui ont été dispersées au vent des enchères, exprimaient les tendresses de Baron pour notre sol wallon et l'ineffable poésie de nos vallées; c'est là, bien plus encore qu'en ses tableaux, qu'il nous révélait ses amours. La mélancolie des collines noyées par les brumes, l'accord gris de perle du ciel et des eaux, les tons d'ardoise mouillée, les verts sombres et humides qui inondent toute une gorge, la masse fantastique d'une roche nimbée de légendes, le dessin nerveux de cette

roche formée comme d'une série de laves superposées, desséchées et qui s'effritent, les feuillages rouillés de novembre, les collines patinées d'automne se mirant dans l'eau, un tournant de fleuve, les frimas de l'hiver au flanc d'un vallon, sur un bouquet d'arbres, le dernier éclat, jaune un peu rosé, du soleil sur la campagne couverte de neige. Il nous montre, à côté de la grandeur majestueuse de la Meuse, le mystère encore inviolé de la Lesse et de la Moline, au temps où ces rivières coulaient sous des dômes de verdure, entre de hautes collines encore vierges; le Hoyoux bouillonnant en de folles cascades; la Méhaigne; tous les affluents charmants dont nous avons subi l'enchantement et qui ont profondément marqué sur nos âmes.

Mais si le rêve et l'émotion de l'artiste sont troublants, il ne se laisse toutefois point égarer par eux. Rien n'est improvisé, rien n'est abandonné au hasard, toute expression chez Baron résulte d'une volonté consciente. C'est un réaliste dans toute la force du terme, sur qui la fantaisie n'a pas eu de prise. La vision fut chez lui d'une netteté remarquable, il avait une égale sûreté de main. L'exécution même dans des toiles secondaires et de mérite inférieur fut toujours d'un maître. Aussi occupe-t-il une place importante dans notre Art.

Nous l'aimions avant tout pour le peintre qu'il fut, mais il nous est cher encore parce qu'il peignit avec ferveur notre beau pays de Meuse et parce que l'idéal qu'il exprima, c'est un coin de l'âme de notre race.

Namur vient de le glorifier. Sa statue, œuvre du sculpteur M. Charles Vander Stappen, se dresse au bord du fleuve qu'il aimait tant, sous la silhouette pittoresque si martiale de la vieille citadelle.

La palette et les brosses à la main, Baron est en arrêt devant le paysage, son œil d'ordinaire mélancolique et doux s'aiguise, l'inspiration l'a saisi. Toute son âme attentive, un peu anxieuse, palpite sur son visage. Le dieu va s'exprimer par sa main...

MAURICE DES OMBIAUX.





L'Exposition de Dinanderies

Je fus ces jours derniers visiter l'exposition de dinanderies.

Ma joie fut grande de suivre la vallée heureuse du bon pays mosan, cette vallée de rêves, dont Henri Blès et Joachim Patenir, ces peintres-poètes, en fils ingénus et charmés, exaltèrent la radieuse féerie.

Dinant, le vieux Dinant des artistes, a presque complètement disparu ; ce qu'il en reste a été restauré, — non : *rafistolé* — de la façon la plus lamentable.

Les vieilles murailles, les coins vétustes et savoureux sont presque introuvables. L'ancienne maison mosane avenante et modeste, est balayée pour faire place à des *villas-châteaux-forts* encombrantes et grotesques.

Mais l'énorme rocher, la citadelle et la vieille église nous consolent... Ici la Meuse est si limpide, le cadre si beau !

L'église Notre-Dame a peu de développement, serrée qu'elle est entre le fleuve et la montagne, à laquelle elle semble presque soudée.

On la restaure à l'extérieur, donc on la gâte. L'intérieur a été respecté, et il est admirable. L'église est restreinte, mais le style et la proportion des formes sont dignes d'une cathédrale.

Tout est rude ici. La pierre est partout apparente, les portes sont en lourds madriers. Presque pas d'ornements.

Le chœur qui s'écrase contre la roche en anse de panier, en acquiert une grâce imprévue, et son élégance est accentuée par un rang de frêles colonnes qui s'érigent dans son pourtour ajouré, et contrastent avec les énormes piliers qui soutiennent la tour.

En sortant par le portail latéral on remarque quelques pierres sculptées, délicates ainsi que des orfèvreries.

Après avoir franchi une vieille porte *en staff* recouverte d'une sauce romantique, on pénètre dans les locaux de l'exposition. Celle-ci est très touffue et l'art des vieux dinandiers s'y étale dans toute sa richesse.

Cet art si original a deux faces très distinctes : l'art de la fonte et celui de la batterie.

Les fondeurs ici ont atteint la perfection. Les mortiers, nombre d'ustensiles, les canons, les cloches ; un admirable vantail de porte, avec au centre un masque d'animal fantastique, et aussi une belle statue de la seconde femme de Charles-le-Téméraire, d'un grand style et d'une observation toute intime, témoignent de la science de ces fondeurs-artistes.

Mais c'est surtout dans la batterie que ces ouvriers d'art acquièrent une perfection sans rivale.

Ici tout concourt à un résultat merveilleux ; le cerveau et la main sont étroitement unis, et l'exécution sous ces doigts experts conserve, je ne sais quoi de spontané, même dans les choses les plus achevées. Tout est souple sans maigreur ni lourdeur, le métal dompté est manié ainsi qu'une cire molle.

Dans la première période, celle qui va jusqu'au déclin de l'art gothique, l'exécution est serrée, minutieuse, quoique large ; l'influence scholastique s'y révèle fortement. A cette période appartiennent les beaux lutrins étranges et variés, aux aigles farouches et inquiétants, véritables bêtes de l'Apocalypse. C'est aussi l'époque des belles portes massives et des tabernacles élancés telles des flèches de cathédrale.

Parmi ces œuvres, celle qui s'impose au-dessus de toutes, par la simplicité de la ligne, l'exécution à la fois audacieuse et concise, le grand style et un sentiment si pur, est la cuve baptismale de Saint-Barthélemy à Liège.

Un rien de recul et la vision prend la sérénité d'une belle œuvre antique.

Mais les mauvais jours allaient s'abattre sur la ville, et Dinant, au milieu de ses rêves de gloire et de son travail, allait être livrée à toutes les horreurs de la guerre et de la conquête.

La ville fut réduite en cendres et l'essaim si laborieux, si épris d'idéal et de liberté, fut dispersé.

Ceux qui échappèrent au désastre quittèrent, la mort dans l'âme, ces lieux où tant de générations avaient vécu leurs rêves, et qu'elles avaient ennoblis.

Beaucoup passèrent à l'étranger et allèrent fonder des écoles fameuses dans la suite.

Les autres enracinés au sol timidement revinrent rebâtir leurs pauvres foyers.

La fortune devait bientôt renaître pour ces laborieux, et les productions nouvelles se ressentir des jours heureux.

Les belles œuvres de la Renaissance, les grands lampadaires, tels ceux d'Anvers et de Gand, les plats ouvrés, les belles aiguères, les opulentes clôtures, entre autres celle qui se trouve au pied de l'escalier (un chef-d'œuvre), toutes pièces travaillées selon les grands principes, sont des œuvres vraiment opulentes. Cet art devient presque épique et conserve une belle largeur jusque dans les moindres détails.

Au dix-huitième siècle, la décadence commence; et vers l'époque de Louis XVI, elle est complète. Le fondeur, le batteur et le ciseleur, voire le sculpteur s'y confondent et en arrivent à produire le petit bronze au cachet déjà commercial. — La dinanderie n'existe plus.

De bons esprits ont espéré restaurer cet art si intéressant, source de succès et de richesse. La tâche est ardue. Le siècle dernier n'a produit que quelques bons ouvriers sans plus. La tradition me semble perdue et les essais que j'ai vus, quelque louables qu'ils soient, paraissent me donner raison.

L'artiste et l'artisan ont été trop longtemps dissociés, et sont devenus incomplets tous deux. Ils ne me semblent plus avoir la conception saine des choses, à ce point que bien des essais qui se trouvent à l'exposition relèvent plutôt du domaine de la ciselure pure.

D'un autre côté, où reprendre la tradition? Les temps ont marché, il y a eu un siècle de sommeil et pasticher devient dangereux.

Loin de moi l'idée de vouloir décourager un tel effort, on doit y applaudir de tout cœur et souhaiter qu'une sage compréhension nous restitue un art qui honora si hautement notre bonne terre à tous, la terre Wallonne.

JOSEPH RULOT.



Le Folklore de la Wallonie Prussienne

Une après-midi de dimanche à Malmédy



Il est midi et demi. Les derniers échos du concert matinal donné tous les dimanches d'été sur la place de St-Géréon, vont se perdre dans la voûte épaisse des vieux tilleuls qui ombragent cet ancien cimetière; et déjà les dames en toilette claire, paradant une dernière fois devant les groupes de consommateurs assis autour du kiosque, se hâtent d'aller préparer pour le dîner les plats du dimanche.

Bientôt les buveurs eux-mêmes se décident à se retirer et la place est déserte. Ainsi en sera-t-il bientôt de la ville tout entière. Pendant deux ou trois heures le soleil pourra darder ses rayons sur les rues silencieuses.

Le Malmédien après avoir fait honneur consciencieusement à son dîner, entendra faire une digestion en règle: le voilà qui s'étend en manches de chemise sur un fauteuil, déplie son journal et, somnolent, parcourt les faits divers que bientôt, il va revivre dans le pays des songes...

Vers les quatre heures, quand il croit bien avoir réduit à leur plus fort minimum les chances d'insolation, il se dégourdit, prend une tasse de café qui achève de le réveiller et, se souvenant qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, il rassemble sa famille, ou va chercher sa mie ou encore ses amis, suivant qu'il compte vingt, vingt-cinq ou trente ans, et, avec eux, s'en va faire sa promenade stéréotypée par *Bévercé* vers le *Pouhon des Cuves*. Ou bien, laissant à sa gauche ce ravin, il s'enfonce un peu plus avant dans la romantique vallée de la *Warche*, vers les ruines de l'ancien manoir de *Retnhardstein*, pour revenir, entre chien et loup, par

Mon Repos, où il se rafraîchit en la société joyeuse et bruyante de jeunes gens qui, des balcons du vieux restaurant, jettent aux échos des montagnes voisines les accords de leurs chants en chœur.

Ou bien encore, ayant fait choix d'un autre itinéraire, il s'en va par la chaussée tout à fait « fashionable » de *Géromont*, le long des grands jardins de *Mon Bijou*, vers la *Belle Vue*, où, dans une salle jolie et spacieuse, la musique de quelque régiment en exercice au camp d'*Elsenborn*, donne un concert militaire contre un droit d'entrée de 50 pfennigs.

Mais ces promenades et ces réunions ne sont généralement fréquentées que par ce qu'on est convenu d'appeler « le beau monde ». L'ouvrier les évite. Il s'en va par des chaussées ou des chemins moins battus, vers *Bernister*, *Burnenville*, *Floriheid* ou *Chôdes*, selon qu'il habite le haut ou le bas de la ville. Et là, devant de petits cabarets de village, il goûte à sa manière le repos dominical en jouant soit aux quilles, soit aux jambons.

Le jeu de quilles est trop connu pour qu'il soit besoin d'en donner ici une description détaillée. Nous dirons cependant qu'au village le quiller, le plus souvent en plein air, est moins long qu'en ville et que les boules, beaucoup plus grosses que celles employées en Allemagne, sont perforées de trous pour y loger les doigts. (1) Les règles du jeu ne sont pas bien savantes et l'ouvrier ignore encore ces jeux compliqués introduits en ville, naguère, par des fonctionnaires allemands. Ici, ou bien l'on joue une fois — un *rampeau* — ou bien deux fois en redressant les quilles abattues la première fois, ou encore deux fois en ne les redressant pas. S'il y a des « mises », des enjeux, c'est celui qui abat le plus de bois qui les gagne, et si l'on joue une « tournée », c'est naturellement celui qui « fait » le moins qui paie les verres. Mais avant de lancer sa boule, que d'ordres on trouve à donner au « planteur » : *Rinterre on pô l'fotche!... halte!... c'est trop!... là!... Lu dame jus en érî!... Ec'on pôc!... Bon!... Mets co l'prumire on pô pus' à d'foû!... Là don!...* Et enfin, ça y est. Le joueur, après avoir visé un moment, lance sur le quiller, d'un geste vigoureux, la boule qui ira troubler le silence profond du village de son grondement sourd, suivi immédiatement, comme d'un crépitement musical, du bruit des quilles qui s'éparpillent en tombant sur la pierre...

Le « jeu aux jambons » *tu makédje ds djambons*, qui jouit tout

(1) Il en est de même, nous dit-on, dans toute l'Ardenne et le pays de Liège. Voilà donc un menu détail par lequel le Malmédien se rattache à ses frères de langue! Les lecteurs belges de *Wallonia* doivent en avoir saisi bien d'autres à la lecture de nos articles.

autant que le jeu de quilles des faveurs des habitués des cabarets ruraux exige, autant que celui-ci, une bonne dose d'adresse et surtout un bras solide. Il consiste à abattre, à l'aide d'une barre en fer lancée d'une certaine distance, un des trois ou cinq jambons en bois attachés avec des cordes à autant de longs clous qui garnissent la poutre horizontale, d'environ trois mètres de long, que supportent deux pieux d'un mètre de haut solidement fixés dans le sol. Cette installation constitue *tu makédje*.

Le « jeu aux jambons » se joue ordinairement pour une mise et chaque jambon est sensé valoir une certaine somme. Mais comme les premiers joueurs ont des chances sur ceux qui viennent après, c'est le sort qui décide de l'ordre dans lequel on jouera. A cet effet, les participants se mettent en rond, la face tournée vers l'intérieur du cercle, sauf un qui se tourne en sens inverse. Alors, désignant derrière le dos de celui-ci l'un des joueurs, le caissier demande quel numéro d'ordre aura le désigné. Le classement est ainsi fixé par le hasard, et pour éviter toute erreur ou tricherie, les numéros d'ordre sont inscrits respectivement sur le soulier des joueurs.

Ces préliminaires finis, le rude jeu commence et dure d'autant plus longtemps que les joueurs sont moins en veine ou moins habiles.

Il semble qu'autrefois on jetait de vrais jambons, mais cela paraît avoir eu lieu d'une autre manière, peut-être comme on jette encore de nos jours par-ci par-là une oie. Voici à ce sujet une note que nous détachons de la « Chronique de la Révolution au pays de Stavelot », que publie depuis quelques années l'*Armanac wallon dol Saméne*, de Malmédy :

« ...Après-midi la soldatesque s'est amusée à jeter trois jambons » au sabre, qu'ils ont ensuite cuits et mangés en buvant sans doute à » une longue durée de la république. » (1)

Actuellement, quand quelque cafetier des environs de la ville annonce dans les feuilles locales qu'un tel dimanche on jettera chez lui de vrais jambons, on se garde bien de prôner au pied de la lettre cette annonce et l'on sait qu'à la *makréye* ne pendront que de vulgaires jambons de bois que les heureux gagnants échangeront à la fin de la partie contre les vrais.

Par contre, quand, naguère encore, on avait lu dans les mêmes journaux : « Aujourd'hui, dimanche, on jettera un mouton chez N. N., à X... Qui l'abat l'a. », tout le monde savait que c'était vraiment le mouton lui-même, égorgé, qui pendait par une patte de derrière à un pieu d'environ deux mètres de haut, et qu'on tâchait d'abattre en lui lançant de solides bâtons.

(1) *Armanac dol Saméne po l'an 1901*, p. 54.

C'était ordinairement vers les 5 heures, alors que les joueurs s'étaient fait la main en « jetant des jambons » pendant une couple d'heures, qu'on amenait la bête sur place. Alors commençaient entre les joueurs d'une part et le propriétaire de l'autre des discussions interminables pour déterminer la valeur de la bête qui n'était pas souvent de première qualité. Tout de même on finissait par s'entendre et après qu'on s'était cotisé pour payer au cabaretier le prix convenu, l'animal était saigné et le jeu pouvait commencer.

Ici, de même que pour le jeu aux jambons, c'était le sort qui décidait de l'ordre du jeu, et le gagnant était celui qui abatait le mouton en lui cassant la patte de manière que l'extrémité restât pendue au pieu. Si, par exemple, il n'avait fait que casser la corde, le coup aurait été nul.

De nombreuses tournées arrosaient la victoire et quand, bien avant dans la soirée, le vainqueur fièrement s'en revenait avec son butin, c'était bien souvent les poches vides.

Il semble que cet us soit très ancien. Il se peut fort bien que, dans des temps plus reculés, la bête était attachée vivante, et que des hommes plus grossiers restaient indifférents devant les bélements douloureux de l'animal ainsi martyrisé (1). Il en aura été de ce jeu cruel comme des combats de coqs qui, il y a 30 ou 40 ans, attiraient encore la foule tous les dimanches d'été aux cabarets de nos villages.

HENRI BRAGARD,

Président du Club Wallon, Malmédy.

(1) Le fait est d'autant plus probable qu'ailleurs on tuait, dans des jeux analogues, des oies, des coqs, et bien d'autres animaux. Voir dans *Wallonia* les articles sur le Jeu de l'Animal décapité, notamment t. II, pp. 176 à 183.



Chronique Wallonne

A propos des Fêtes nationales

Le Gouvernement a constitué il y a quelque temps, à Bruxelles, une Commission chargée d'organiser les Fêtes nationales de 1905. Ces fêtes auront pour objet de célébrer le 75^e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique. C'est donc tout le Pays qui sera alors en liesse.

Ne serait-ce pas répondre au vœu des organisateurs que de leur demander de corser leur programme d'un numéro qui serait essentiellement national, en ce sens que toutes les parties du pays y participeraient directement ?

Ce numéro serait un cortège des Traditions populaires. Notre pays aime les cortèges et celui-là ne serait pas difficile à organiser. Tous les éléments auxquels on peut songer à première vue existent déjà. Il n'y a qu'à les réunir. Les géants communaux se sont produits à différentes reprises. Ils auraient ici la place d'honneur. Mais il ne faudrait point qu'on les promène pour la simple curiosité archéologique, un peu conventionnelle aux yeux du grand public. Leur valeur en quelque sorte éponyme est inséparable des exercices qu'on leur fait faire dans les cérémonies populaires locales. C'est dans son cadre de *chinchins* et de cavaliers qu'il faut voir le Doudou. Quant à Jean de Nivelles, qu'on a récemment descendu de sa tour et promené triomphalement en sa bonne ville, il ne pourrait évidemment circuler sans un orchestre qui jouerait, sans un chœur qui chanterait la gaie chanson de *Djean-Djean*...

Mais les géants et autres personnages ne seraient pas le seul élément du cortège. Un certain nombre de sociétés populaires ont un caractère assez marqué et fourniraient un ensemble assez original, assez particulier à notre pays, pour avoir leur place dans un cortège national. Nous voulons parler de ces sociétés de mirlitophiles dont le type est la Royale Moncrabeau de Namur. Ce type a été imité de diverses manières dans différentes parties du pays mosan. Rien qu'à Liège, on connaît les sociétés des Faneuses, des Combattants de 1830, des Mitrons, etc.; à Seraing, les Houilleurs, et d'autres. Une curiosité analogue est la société liégeoise des *botresses* « les Disciples de Baitrix », qui vient de remporter, au corso fleuri de St-Gilles-Bruxelles le 30 août, le prix d'honneur de groupe, une médaille